Santé sexuelle et conduites à risques à l'adolescence	
Rappel de l'axe stratégique du CLS et de la thématique	**Axe 1 : prévention primaire et précoce** ***Vie familiale, affective et sexuelle***
Objectif général (axe)	Développer et renforcer la prévention primaire à tous les âges de la vie, en agissant de façon précoce et positive, sur les comportements, habitudes de vie, et compétences.
Contexte / état des lieux	La santé sexuelle peut se définir par un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité. Elle passe par une approche respectueuse de la sexualité et par la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables, sans contrainte, discrimination ou violence [OMS – 2002]. Selon l'OMS, la sexualité constitue une dimension essentielle de l'identité humaine et recouvre un large spectre d'émotions et de pratiques qui englobe « *le sexe, l'identité sexuelle et les rôles, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction* » [OMS – 2012]. Agir en matière de santé sexuelle nécessite d'aborder la sexualité dans toutes ses dimensions (biologique, psychoaffective, socioculturelle, relationnelle et morale) et questionne à la fois la relation au corps, les sentiments, le désir, le respect des partenaires, la violence, la discrimination, la contraception ou encore les infections sexuellement transmissibles (IST) [Santé Publique France – 2023]. En matière de santé sexuelle, le territoire du CLS dispose d'un certain nombre d'atouts. Concernant l'offre de soins, il présente une densité de sages-femmes et de gynécologues (tout exercice confondu) supérieure aux territoires de référence (département, région, France) [ORS – 2023]. On note par ailleurs la présence de 2 maternités : une de niveau 3 au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours (CHRU) et une de niveau 2A au Pôle Santé Léonard de Vinci (PSLV). Au cours de la période 2017-2020, 68,7 % des naissances du territoire du CLS ont eu lieu au CHRU et 20,4% ont eu lieu à au PSLV, témoin de l'efficacité de ces structures. Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours abrite également un Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG), un comité de coordination de la lutte contre l'infection par le VIH (Corevih) et un Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles. En plus des actions de dépistage et de diagnostic, le CeGIDD poursuit des missions d'information et de prévention, en soutenant une approche globale de la santé sexuelle, notamment auprès des publics les plus éloignés du soin. Dans le même bâtiment que le CeGIDD, le Centre de Santé Sexuelle (CSS) est un lieu d'accueil, de consultations médicales, d' écoute et de réponses aux questions liées à la vie affective et à la sexualité. Porté par le conseil départemental 37 , le CSS dispose d' une antenne à Tours Nord. Un autre CSS sur le territoire métropolitain se trouve à l' hôpital Bretonneau dans les mêmes locaux que le CIVG et dont la gestion est déléguée au CHRU par convention. Le territoire bénéficie enfin d'un tissu associatif dense, permettant de répondre aux besoins du tout public (Planning Familial, AIDES, Association d'aide aux malades atteints du VIH (AMAV), Centre ressource INTIMAGIR, Centre Lesbien, Gay, Bi, Trans et Intersexe de Touraine, Espace Santé Jeunes, Maison des Adolescents, Bureau Information Jeunesse 37 (BIJ), Mouvement du Nid 37, …) et d'une coordination « Réseau Santé et Sexualité 37 » (R2S) regroupant ces différents acteurs. Portée par la FRAPS 37, cette coordination se veut un lieu d'échange de pratiques et de savoir-faire, de mutualisation d'actions afin d'améliorer les pratiques et connaissances de chacun. Ces différents acteurs mènent un travail étroit de promotion et de prévention en matière de vie affective et de santé sexuelle. Les interventions de promotion de la santé sexuelle visent à influencer positivement les déterminants de la santé de façon à permettre aux individus d'avoir une plus grande emprise sur leur santé par l'amélioration de leurs conditions et de leurs modes de vie. Promouvoir l'adoption de comportements sains et sécuritaires en matière de sexualité et de relations amoureuses nécessite de renforcer les capacités des publics à prendre des décisions leur permettant de vivre leur sexualité d'une façon positive, respectueuse et soucieuse de leur santé et de celle des autres, en veillant à éviter toutes formes de discrimination. En termes de prévention, les interventions visent à agir le plus précocement possible afin de réduire les facteurs de risque associés aux maladies / problèmes psychosociaux / traumatismes, à renforcer les facteurs de protection et à détecter les signes hâtifs de problématiques de santé [Ministère de la Santé et des Services sociaux Québec – 2024]. A l'occasion du diagnostic du CLS, les acteurs du territoire relèvent une évolution de la démarche préventive en matière de santé sexuelle, vers une approche plus positive et adaptée aux différents publics cibles, qui fonctionne davantage. Malgré leurs interventions, ils notent néanmoins la persistance de certains besoins. Concernant le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), un relâchement des gestes de prévention est rapporté, avec une activité de dépistage en hausse en région Centre-Val de Loire mais inférieure à celle de la France métropolitaine (69 sérologies pour 1 000 habitants contre 74 à l'échelle nationale en 2021) et un nombre de découvertes de séropositivité stable mais supérieur à la moyenne française (51 par million d'habitants contre 44 à l'échelle nationale en 2021), qui touche majoritairement les hommes et personnes âgées de 25 à 49 ans [ORS – 2023]. A l'instar du VIH, on relève en région un nombre de dépistages remboursés des IST (syphilis, infection à gonocoque, infection à Chlamydia trachomatis) inférieur à celui de la France, malgré une augmentation depuis 2020 et un taux de positivité stable (Gonocoque) ou en baisse (Syphilis, Chlamydia trachomatis) mais toujours supérieur aux valeurs nationales [Santé Publique France – 2022]. De la même façon, on note une progression de la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) chez les adolescents, avec néanmoins une couverture vaccinale largement inférieure aux objectifs fixés par la stratégie décennale de lutte contre le cancer [ARS – 2024]. Le taux de recours à l'IVG des femmes âgées de 15 à 49 ans est, quant à lui, inférieur au taux national (13,5 % contre 14,8 % en France hexagonale en 2020). Selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), 18,7 % des IVG en région Centre- Val de Loire ont été réalisées hors établissement de santé (cabinets, centres de santé, centre de planification ou d'éducation familiale...), contre 17,5 % en 2018. Les femmes âgées de 20 à 29 ans sont les plus concernées et l'on note une diminution des taux d'IVG chez toutes les tranches d'âge depuis 2019 et chez les mineures depuis 2007, avec un taux de 4,2 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 17 ans (4,7 ‰ en France métropolitaine) contre 6,1 ‰ en 2015. Les professionnels du territoire constatent dans leurs pratiques une augmentation des grossesses précoces, qu'ils attribuent à un relâchement de la contraception (augmentation des jeunes femmes sans contraception), à l'influence des réseaux sociaux sur le désir d'enfant et sur les représentations de la parentalité (happy family, idéalisation de la maternité ou de la grossesse) ou encore aux influences culturelles, politiques et économiques en jeu sur ces questions.

	Les professionnels font état de l'apparition de nouvelles questions à prendre en considération en matière de prévention chez le public adolescent / jeune, particulièrement autour de la parentalité (désir d'enfant, responsabilité, environnement, …), du genre, de l'identité ou encore du consentement. Ils relèvent également l'apparition de nouvelles problématiques, parfois préoccupantes (violences, pornographie, prostitution). Sur le territoire, le phénomène de prostitution des mineurs suscite en effet l'inquiétude des acteurs, notamment ceux de l'Aide Sociale à l'Enfance. En 2023, on constate à l'échelle nationale une forte augmentation des cas depuis plusieurs années, avec une estimation de 15 000 enfants concernés contre 10 000 en 2021 et une trentaine de situations suivies par le parquet en Indre-et-Loire, majoritairement des jeunes filles âgées de 13 à 17 ans et issues de tous les milieux sociaux. L'exposition des mineurs aux contenus pornographiques, en forte progression sur internet, est également mise en exergue. Chaque mois, 2,3 millions de mineurs fréquentent des sites pornographiques, un chiffre en croissance rapide au cours des dernières années. Dès 12 ans, plus de la moitié des garçons se rend en moyenne chaque mois sur ces sites, ils sont près des deux tiers à s'y rendre entre 16 et 17 ans. En moyenne, 12% de l'audience des sites adultes est réalisée par les mineurs [Arcom – 2023]. Ces tendances, issues d'une étude produite en 2023 par l'Arcom, sont confirmées à l'échelle locale par les acteurs œuvrant auprès du jeune public. Enfin, selon les données sécurité communiquées par le ministère de l'Intérieur, on recense près de 27.000 victimes de violences intrafamiliales de 2018 à 2021 en région Centre-Val de Loire ainsi qu'une augmentation des violences sexuelles et physiques, une hausse pouvant tenir à une augmentation des faits mais également à un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des victimes [Interstats – 2021]. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 1 femme sur 10 est victime de violence conjugale et l'on note pour ces dernières une perte de l'espérance de vie allant de 1 à 4 ans [ORS – 2023]. Devant ces constats, il apparaît nécessaire de renforcer et développer les actions de sensibilisation, de promotion et de prévention déjà menées sur le territoire notamment auprès des adolescents / jeunes et de soutenir la formation des professionnels sur la santé sexuelle de façon globale et particulièrement sur ces nouveaux enjeux, pour prévenir les problématiques, améliorer le repérage et l'accompagnement des publics.
Objectif général	Développer et renforcer la prévention primaire et précoce en matière de vie familiale, affective et sexuelle, en soutenant une approche positive.
Objectif(s) spécifiques(s)	- Favoriser la prévention en matière de santé sexuelle ; - Favoriser le développement et le renforcement des compétences psychosociales à tous les âges de la vie ; - Favoriser le repérage des conduites à risques et des violences ; - Prévenir et lutter contre les conduites à risque et les violences.
Objectif(s) opérationnel(s)	- Recenser et cibler les besoins de formation des professionnels œuvrant dans le champ de la santé sexuelle et / ou auprès du public adolescent / jeune (11-25 ans). - Former ces professionnels sur les questions de vie affective et sexuelle en soutenant une approche visant à développer et renforcer les compétences psychosociales, pour qu'ils puissent accompagner les jeunes avec cette logique d'intervention : • Thématiques : infections sexuellement transmissibles, risque prostitutionnel, grossesse précoce, vaccination HPV, parentalité, devenir adulte, relations aux autres, consentement, genre, identité, perturbateurs endocriniens, pornographie, santé menstruelle … - Mener un travail de sensibilisation et d'éducation des jeunes autour de ces questions en soutenant le développement et le renforcement de leurs compétences psychosociales, leur permettant notamment de : • Trier les informations, sortir des influences ; • Faire émerger des réflexions ; • Prendre des décisions et faire des choix éclairés, par le développement de leur esprit critique.
Type d'action	■ Action existante à renforcer ☐ Nouvelle action
Description de l'action	**A. Recensement des besoins des professionnels en matière de formation** - Réalisation d'une enquête auprès des professionnels (création d'un questionnaire) ; - Diffusion par le biais des canaux de communication des partenaires et acteurs à mobiliser (Rés'ados 37, R2S, newsletter, petits déjeuners des professionnels, …).
	B. Création et organisation de sessions de formation des professionnels cibles - Construction du plan de formation et mise en œuvre des formations ; - Format à définir selon les besoins : séminaire, groupes d'échange thématiques ...

	C. Réalisation d'actions de prévention / d'éducation auprès des adolescents / jeunes : création de supports d'information / de prévention et diffusion par le biais des moyens d'information adaptés au public cible, avec leur participation et en soutenant une approche positive - Réalisation d'un état des lieux des connaissances et besoins du public ; - Mobilisation d'un groupe d'action par les pairs ; - Construction du support puis diffusion. - Exemples de supports : clip musical, pièce de théâtre/ théâtre forum, court métrage, exposition, jeux, débat, podcast, lecteur adolescent, …
Population cible	**A.** Professionnels intervenant auprès du public adolescent / jeune concernés par des problématiques de santé sexuelle / vie affective **B.** Idem **C.** Adolescents / jeunes (11-25 ans) et leurs parents
Secteur géographique visé	Territoire CLS
Porteurs de l'action	**Fiche. Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Centres sociaux du territoire CLS** (sous réserve des financements accordés au projet « Quartiers en santé », sur de la mise en œuvre) - **Ville et CCAS de Joué-lès-Tours** (dans la mise en œuvre ou en appui par le biais du Secteur Jeunes et de l'Espace Parents) - **CHRU (CeGIDD) - Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité 37** (en tant que contributeur) **A et B. FRAPS 37**, **Maison Des Adolescents** (Rés'Ados 37), **Le Planning Familial 37** **B et C. Espace Santé Jeunes 37** **C. Compagnie La Clef**, **Culture du cœur** (sous réserve de financements dédiés), **Ville de La Riche**
Acteurs / partenaires à mobiliser (liste non exhaustive)	Conseil départemental d'Indre-et-Loire (Centre de Santé Sexuelle, maison départementale des solidarités, Services de Protection Maternelle et Infantile, Prévention spécialisée, Aide Sociale à l'Enfance) Caisse d'allocations familiales (Caf) d'Indre-et-Loire Caisse primaire d'assurance maladie d'Indre-et-Loire (CPAM), Institut inter Régional pour la Santé (IRSA) Education nationale et diocèse (enseignement privé) Villes (Programmes de Réussite Educative, Cités Educatives, services jeunesse, éducation, conseils municipaux des jeunes …) Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) O'Tours Direction Départementale aux Droits des femmes et à l'égalité (DDDFE) Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) Service de Santé Universitaire (SSU) Etablissements scolaires avec option artistique, audiovisuelle, … Organismes de formation Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours (Centre de vaccination public, Centre de dépistage du VIH, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) Unité d'accueil pédiatrique Enfance en Danger (UAPED)), cliniques Centres sociaux Centres communaux d'action sociale des villes Espace Parents de Joué-lès-Tours Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) Lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) Accueils et centres de loisirs (animateurs jeunesse) Maison de la protection des familles Maison des droits de l'enfant Brigade de protection des mineurs Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille C.I.D.F.F. Centre LGBTI de Touraine AIDES Mouvement du Nid Livre Passerelle Cie Le Moulin à paroles Prod'Cité Unis-Cité Tours APF France Handicap, Centre Ressource INTIMAGIR Etablissements médico-sociaux recevant le jeune public, professionnels du handicap

<table>
<tr><td></td><td>Cispéo petite enfance
Mission locale
CAP EMPLOI
Bureau Information Jeunesse 37
Association Jeunesse et habitat
Tsigane Habitat
Appui Santé 37
Médiateurs, éducateurs de rue
SED'in FRANCE Touraine</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td>A. Création de l'enquête : 1er trimestre 2026
Diffusion : 2e trimestre 2026
B. Construction de la formation : 3e trimestre 2026
Mise en œuvre : dès 2027
C. A partir de 2027</td></tr>
<tr><td>Dispositif d'évaluation :

▪ Périodicité
▪ Critères/indicateurs mesurant :
- L'activité
- Le processus
- Le résultat / l'impact
▪ Outils / modalité de calcul et valeur cible :</td><td>
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Modalités de calcul</th><th>Périodicité</th><th>Cible</th></tr>
<tr><td>A.
Processus : enquête</td><td>Questionnaire / grille</td><td>Annuelle</td><td>1 enquête à minima</td></tr>
<tr><td>Résultat : nombre de participants, nombre et types de structures représentées, nombre de thématiques retenues</td><td>S/O</td><td>Annuelle</td><td>S/O</td></tr>
<tr><td>B.
Activité : nombre de personnes mobilisées</td><td>Nombre d'ETP</td><td>Annuelle</td><td>Fonction du besoin</td></tr>
<tr><td>Processus : stratégie et plan de formation</td><td>Plaquette pédagogique</td><td>Annuelle</td><td>Fonction du besoin</td></tr>
<tr><td>Résultat : nombre de sessions, de professionnels formés et fonctions, types de structures, nombre de personnes sur liste d'attente, niveau de satisfaction et de connaissance</td><td>Nombre de sessions réalisées / prévues
Recensement des professionnels
Attestation de présence
Questionnaire (qualité de la formation, changement dans la posture professionnelle, évaluation des connaissances, besoins et réajustements)</td><td>Annuelle</td><td>S/O</td></tr>
<tr><td>C.
Activité : audience : nombre de vues, de partages,d'affiches, flash …</td><td>Fonction de l'outil</td><td>Pluriannuelle</td><td>S/O</td></tr>
<tr><td>Processus : nombre de structures et types, nombre de jeunes concernés</td><td>S/O</td><td>Pluriannuelle</td><td>S/O</td></tr>
<tr><td>Résultat : nombre de supports, nombre d'actions, évaluation des connaissances/ impacts de l'intervention</td><td>Questionnaire / entretien</td><td>Pluriannuelle</td><td>1 outil sur les 5 ans
Evolution des connaissances</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</td><td>- Cibler le public professionnel en tenant compte de l'existant ;
- Validation des contenus, révision et réévaluation régulière des supports ;
- Compétences des intervenants ;
- Fréquence de diffusion : rappels fréquents et supports permettant une diffusion dans le temps ;
- Droit à l'image et autorisations parentales ;
- Adaptation des outils, programmes et interventions aux publics spécifiques (mineurs non accompagnés, personnes en situation de handicap, …).</td></tr>
<tr><td>Modalités potentielles de financement</td><td>ARS, CAF, conseil départemental, conseil régional, fonds d'Etat
AAP culture et santé, AAP CPAM santé sexuelle</td></tr>
</table>